



S.I.R.D.
135, rue de l'Industrie
38170 SEYSSINET-PARISSET

tél : 04.76.21.85.26
fax : 04.76.49.03.79

N/Réf : DELCOM **13-10**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Comité syndical
Du 3 mars 2010

Le trois mars deux mille dix, à dix huit heures, le Comité du SIVOM, dûment convoqué s'est réuni au complexe sportif Aristide Bergès de Seyssinet-Pariset, sous la présidence de Monsieur Michel BAFFERT, Président du SIRD

Date de convocation : 12 février 2010

Présents : Michel BAFFERT, Yannick BOULARD, Martine BROUZET (pouvoir de Mme TESSAIRE), Aldo CARBONARI, Jeanine CARRIER (pouvoir de M. JULLIEN), Claudine DIDIER (pouvoir de Mme MASTROMAURO), Jacques GAUTHIER, Véronique GONNET, Patrick MOLINARO, Marcel REPELLIN, Denis ROUX (pouvoir de Mme FRIER), Annie SAUNIER-PLUMAZ

Absents excusés : Christian COIGNÉ, Gisèle FRIER, François GILABERT, Guy JULLIEN, Marylin MASTROMAURO, Jacqueline TESSAIRE.

Président de séance : Michel BAFFERT

Secrétaire de Séance : Véronique GONNET

OBJET : PREVENTION DE LA DELINQUANCE- PERSONNEL
Complément d'indemnité versée au stagiaire.

Rapporteur Marcel REPELLIN

- Le Vice-président expose :

Par délibération du 16 septembre 2009, le SIRD a validé la convention de stage de Melle Claire BOUR intervenant sur la compétence « Prévention de la délinquance » sur la mission suivante :

Missions :

Recenser l'état des pratiques, les freins et leviers sur les communes de la rive gauche du Drac dans le but de réaliser un diagnostic auprès des élus et des techniciens des services.

Investiguer sur les pratiques dans ces domaines auprès des services des Villes de Grenoble et de St Martin d'Hères ainsi qu'à la Métro, aux services : collecte des ordures ménagères et déchetteries, qui sont d'importants lieux de « mises en postes ».

Préparer sur la Rive Gauche du Drac une réflexion sur « comment renforcer ou valoriser le maillage entre les acteurs locaux et les institutions de l'Etat » afin de favoriser la prévention de la récidive et la socialisation des sortants de prisons.

Résultats attendus :

- Produire un diagnostic sur l'état des lieux des pratiques, permettant de mettre en place des formations de tuteurs, ciblant les bons interlocuteurs.
- Mettre en place 1 à 2 séquences de formations en début d'année 2010.
- Mettre en place un groupe de travail partenarial sur la question du maillage du territoire dans le registre de la prévention de la récidive et la socialisation des sortants de prisons.

Compte tenu de la mission spécifique qui a été demandée au stagiaire, il a été proposé au comité syndical de lui attribuer une indemnité de stage de 300 € mensuel.

Les barèmes d'indemnisation ayant évolué, il est proposé aujourd'hui de revaloriser l'indemnité versée à Melle Claire BOUR à 398.12 € conformément au décret 2006-1093 du 29/8/2006 qui précise que la gratification pour des stages supérieurs à trois mois versée à un étudiant stagiaire est fixée à 12.5 % du plafond horaire de la sécurité sociale soit 398.12 € mensuel.

En conséquence, Melle Claire BOUR se verra attribuer la somme de 392,48 € (98.12 € x4 mois) correspondant à la revalorisation de son indemnité.

Le comité syndical, après délibération

↳ VALIDE la revalorisation de l'indemnité de Melle Claire BOUR

↳ VALIDE le versement de la somme de 392,48 € à Melle Claire BOUR

CONCLUSIONS ADOPTÉES A L'UNANIMITÉ

Ainsi fait, les jours, mois et an susdits
Conforme au registre

Fait à Seyssinet-Pariset, le 5 mars 2010
Le Président
Michel BAFFERT